

étant entrées à Lyon, firent un sévère exemple des séditions coupables non seulement de rebellion, mais encore de dégâts affreux ; plusieurs d'entre eux furent pendus.

Cette révolte et les vols nombreux commis à cette époque, furent célébrés dans les vers suivants extraits d'un manuscrit faisant partie d'un volume intitulé : *Réjouissances à Lyon* :

Quant à ce cheval fol qui sautelle, qui danse,
Qui, au son des hautbois, cabriole en cadence,
C'est en dérision de ces fols mutinés
Qui, comme chevaux fols, couraient parmi la ville,
Voulant à qui mieux mieux paraître plus habile
A s'enrichir des biens qu'ils avaient butinés.

Cette chapelle construite sur les courtines du Pont du Rhône, dont les abords étaient fortifiés, appartenait en 1716 aux pénitents de Notre-Dame de Lorette. Se trouvant très-enfoncée par suite de l'exhaussement du sol, l'humidité qu'on ressentait dans son enceinte était si grande, qu'il y avait danger d'y rester trop longtemps enfermé. Les pénitents désiraient la reconstruire, et, pour l'exécution de ce projet, s'étaient adressés à Monseigneur Camille de Neuville, alors archevêque, et avaient obtenu de ce prélat l'autorisation qu'ils demandaient. A cette même époque, MM. les recteurs du Grand Hôtel-Dieu projetaient la construction d'un nouvel hôpital, dont le plan devait être tracé largement; les derniers bâtiments, construits en 1623, avec le petit dôme, ne donnant que quatre grandes salles pour les hommes et les femmes, et étant ainsi devenus insuffisants. L'emplacement naturellement fixé pour ce nouveau pa-